



Siège Social  
Pôle Administratif et Sportif  
7 Rue André Citroën  
31130 – BALMA  
Contacts 05 61 48 83 37

Pôle Financier  
47 ter, rue de l'Ancienne Porte  
Neuve 11100 – NARBONNE  
Contacts 04 68 75 31 04

ligue@badocc.org  
<https://www.badocc.org/>

Association déclarée  
Régie par la loi du 1er Juillet 1901  
Affiliée à la FFBaD

SIREN 413 462 854  
Code APE 9312 Z



**SPORTMINEDOR**  
.com



## Conseil d'Administration 5/24-25

Visioconférence

Lundi 31 mars 2025

**Présents** : David ANGELATS, Jean-François ANINAT, Anne-Sophie BIEULES, Gilles CASTILLON, Martine CASTILLON, Joffrey CLAVEL, Mary DAYDE, Myriam DE FAVERI, Kévin DELORY, Julien FABRE, Jérémie GRESSIER, Philippe HAZANE, Lucile LAFENETRE, Ambre PAILLEX, Christian PRIVAT, Clément TISSIER.

**Excusés** : Germain BIEVLIET, Christophe FAULMANN, Marcel MAUREL, Adrien MOGLIA, Fayza ZIOUECHE.

**Représentant du Conseil des Présidents de Comités** : Xavier ARMENGAUD.

**Salariés** : François DURIER, Amelia TAHRAOUI, Roxane VENUTI.

**Votants : 16/21 membres du CA**

### Table des matières

	<b>Conseil d'Administration 5/24-25</b>	<b>0</b>
<b>0.</b>	<b>Approbation du CR – CA n°4 du lundi 10 mars 2025</b>	<b>1</b>
<b>1.</b>	<b>Communication du Président</b>	<b>1</b>
	<i>1.1. Informations diverses</i>	<i>1</i>
<b>2.</b>	<b>Secteur ADMINISTRATIF / RH</b>	<b>1</b>
	<i>2.1. Election des membres du bureau</i>	<i>1</i>
	<i>2.2. Election des responsables des commissions</i>	<i>2</i>
<b>3.</b>	<b>Secteur DEVELOPPEMENT</b>	<b>2</b>
	<i>3.1. Dialogue de gestion</i>	<i>2</i>

## 0. Approbation du CR – CA n°4 du lundi 10 mars 2025

Le compte rendu du CA n°4 étant en cours de rédaction, ce point est retiré de l'ordre du jour. Un vote électronique de validation sera lancé ultérieurement.

### 1. Communication du Président

#### 1.1. Informations diverses

Le Président présente la réorganisation de la Fédération suite aux dernières élections. L'Assemblée Générale Ordinaire aura lieu le samedi 12 avril 2025. La Ligue sera pleinement représentée avec 8 délégués et 2 procurations. Un Conseil des Présidents de Ligue est prévu le dimanche 13 avril 2025, Gilles CASTILLON représentera la Ligue lors de cette réunion.

Un appel à candidatures a été lancé par la Fédération pour intégrer des commissions. Christian PRIVAT a été retenu pour faire partie de la commission Territoires, Marcel MAUREL pour la commission Handibad et Inclusion, Michael SAYER pour la commission des Officiels Techniques et Jean-François ANINAT pour la commission Règlements.

Le Président annonce que les élections du CROS auront lieu le samedi 5 avril. Il fait partie de la liste présentée par le Président Richard MAILHÉ en tant que Vice-Président Éducation et Citoyenneté au sein du Bureau. Ceci souligne l'importance de la représentation du badminton dans les instances sportives régionales.

La Fédération met en place une université d'été, elle se déroulera sur un week-end. Plusieurs activités et ateliers seront mis en place. Les repas et l'hébergement sont pris en charge par la fédération.

### 2. Secteur ADMINISTRATIF / RH

#### 2.1. Election des membres du bureau

Vote à bulletin secret. 16 membres présents

Jean-François ANINAT présente les candidats aux postes du bureau. Un vote électronique est effectué pour élire les membres.

Les membres du bureau ci-dessous :

Nom	Prénom	Fonction
BIEULES	Anne-Sophie	Membre du bureau
CASTILLON	Martine	Membre du bureau
CASTILLON	Gilles	Vice-Président Développement
DAYDE	Mary	Membre du bureau
GRESSIER	Jérémie	Secrétaire Général Adjoint
PRIVAT	Christian	Président
ZIOUECHE	Fayza	Vice-Présidente Vie Sportive

Nota : Jean-François ANINAT et Clément TISSIER avaient été élus à l'unanimité respectivement Secrétaire Général et Trésorier Général lors du Conseil d'Administration, en marge de l'Assemblée Générale.



**Vote à bulletin secret : VOTE 1**

Tous les membres du bureau sont élus à la l'unanimité, sauf Fayza ZIOUECHE, élue à la majorité (1 contre).

**2.2. Election des responsables des commissions**

Jean-François ANINAT présente les candidats aux postes de responsable de commission. Un vote à bulletin secret électronique est effectué pour élire les responsables de commission.

Nom	Prénom	Commission
ANINAT	Jean-François	Règlements
BIEULES	Anne-Sophie	Sport en Entreprise
BIEVLIET	Germain	Formation
BOCHARD	Marie Christine	Jeunes Accès - Haut Niveau
CASTILLON	Martine	Sport Santé
CLAVEL	Joffrey	Equipements
FAULMANN	Christophe	Emploi
FABRE	Julien	Interclubs
GIROUD	Philippe	Réclamations Litiges et Disciplinaire
GRESSIER	Jérémie	Développement durable
HAZANE	Philippe	Partenariat
HILLION	Cédric	CLOT
MAUREL	Marcel	Parabadminton
MOGLIA	Adrien	Autorisations et Homologations
PRIVAT	Christian	Fédérations Affinitaires
TEIL	Stéphane	Compétitions Individuelles
TISSIER	Clément	Finances

**Vote 2 : 16/16 Pour**

Les responsables de commission sont élus à l'unanimité.

**3. Secteur DEVELOPPEMENT****3.1. Dialogue de gestion**

Le Dialogue de Gestion est une subvention octroyée par la Fédération à la Ligue. Cette subvention est donnée en fonction de projets et d'objectifs à atteindre sur le territoire (objectifs fixés par la Ligue en accord avec la fédération).

La Ligue, depuis l'origine du Dialogue de Gestion, a fait le choix d'impliquer les comités volontaires à s'inscrire dans cette démarche de projets, s'ils s'engageaient à développer un ou plusieurs axes parmi ceux proposés :

8 comités se sont engagés dans le Dialogue de Gestion sur les axes suivants :

- 6 comités se sont engagés dans l'axe 1 : augmenter le nombre de clubs par l'accès à de nouveaux équipements.
- 4 comités se sont engagés dans l'axe 2 : développer les relations avec les fédérations du monde scolaire.
- 8 comités se sont engagés dans l'axe : resserrer les liens entre comité départemental et les clubs.



Les comités doivent remplir des dossiers, mettre en place des actions sur le territoire. Un bilan est ensuite fait en visio par la Ligue avec les responsables de comités.

La fédération a attribué à la Ligue pour 2024, 20 506 euros.

Des règles de répartition ont été fixés il y a plusieurs saisons par la Ligue :

- 20% de la subvention est gardée par la Ligue pour ses propres actions (soit 4101 euros).
- 40% de la subvention est distribuée aux comités en fonction du nombre d'axe qu'ils ont choisis (soit 8 202 euros pour 18 axes = 456 euros/ axe). C'est ce que l'on nomme la part fixe.
- 40% de la subvention est distribuée selon la qualité des dossiers et des actions engagées (soit 8 202 euros à répartir entre les 8 comités). Ce montant représente la part variable.

La cellule de travail du Dialogue de Gestion, composée de Christophe FAULMANN, Christian PRIVAT, François DURIER et Roxane VENUTI, s'est réunie le jeudi 20 mars et propose les attributions suivantes :

	Par fixe par axe	Par variable	TOTAL
Aveyron	1 367 €	1 640€	<b>3 007 €</b>
Gard	911 €	439 €	<b>1 351 €</b>
Haute Garonne	911 €	2296 €	<b>3 208 €</b>
Gers/Hautes-Pyrénées	456 €	544 €	<b>1 000 €</b>
Hérault	1 367 €	1 148 €	<b>2 515 €</b>
Lot	1 367 €	1 148 €	<b>2 515 €</b>
Pyrénées Orientales	1 367 €	656 €	<b>2 023 €</b>
Tarn	456 €	328 €	<b>784 €</b>

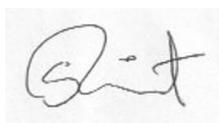
Le Président remercie Roxane VENUTI pour son investissement.

### Vote 3 : 16/16 Pour

La répartition des attributions est validée à l'unanimité.

Président

Christian PRIVAT



Secrétaire Général

Jean-François ANINAT

